

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL « PTM »**  
**CELLULE D'EXECUTION DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL**  
**« CEPTM »**  
**Don IDA H-859-ZR**  
**SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS A L'AUDIT FINANCIER ET**  
**COMPTABLE DE L'AUTORITE DE LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES,**  
**CVM**  
**(EXERCICES 2016 ET 2017)**  
**Appel à Manifestations d'Intérêt**  
**AMI N°299/PTM/CEPTM – UPK/CN/LDWM/PM/IKA/2016**  
**Date de publication : le 02 novembre 2016**

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite de la publication de l'avis général de passation des marchés du Projet de Transport Multimodal publié le 18 juin 2013.

Le Gouvernement de la République Démocratique a obtenu un don, d'un montant total de 435 millions USD, de l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet de Transport Multimodal, PTM. Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre de Services de Consultants pour l'Audit Financier Comptable et de passation des Marchés de la Congolaise des Voies Maritimes (CVM) pour les exercices 2016 et 2017.

Les services comprennent : la vérification et le contrôle des comptes, les tests, confirmations et observations jugés nécessaires à l'expression d'une opinion professionnelle et indépendante sur les états financiers de la CVM.

La Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal, CEPTM, invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte des candidats devant poursuivre le processus de sélection sont :

- **disposer d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans depuis l'existence du cabinet ; (10 points)**
- **Expérience avérée dans le domaine de l'audit des entreprises, soit avoir conduit, au cours des cinq (5) dernières années, au moins cinq (5) missions similaires ou y avoir été associé dans le cadre d'un groupement ; (50 points)**
- **Expérience pertinente en audit financier, comptable et de passation des marchés des Entreprises sous financement des bailleurs de fonds; (20 points)**
- **et être en mesure de mobiliser une équipe d'experts de haut niveau pouvant réaliser la présente mission. (20 points)**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition d'octobre 2006 et mise à jour en janvier 2011, version révisée en juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services

objet de la présente sollicitation de manifestation d'intérêt : « Les règlements de la Banque exigent des consultants qu'ils fournissent des conseils professionnels, objectifs et impartiaux, qu'en toutes circonstances ils servent avant tout les intérêts de leur client sans faire entrer en ligne de compte l'éventualité d'une mission ultérieure et que lorsqu'ils dispensent leurs avis, ils évitent toute possibilité de conflit avec d'autres activités et avec les intérêts de leur société».

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût telle que décrite dans les Directives relatives à la sélection et emploi des Consultants. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 09 heures à 16 heures, heure locale de Kinshasa ou consulter le site [www.ceptm.cd](http://www.ceptm.cd).

Les manifestations d'intérêt écrites en *français* doivent être déposées ou envoyées à l'adresse ci-dessous, par courrier ou le cas échéant par e-mail, au plus tard 16 novembre 2016 à 15 heures, heure locale de Kinshasa, et porter clairement la mention «**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER, COMPTABLE ET DE PASSATION DES MARCHES DE LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES, CVM (EXERCICES 2016 ET 2017)**»

Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM)  
A l'attention de Monsieur Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA,  
Coordonnateur National  
Rez-de-chaussée de l'immeuble de la SNCC, 17, Avenue du Port, Kinshasa/Gombe,  
République Démocratique du Congo, Tél. : (+243) 998205204 ; (+243) 990283235 ; (+243) 898911972 ; (+243) 990694545, Email : [ptmrdct@yahoo.com](mailto:ptmrdct@yahoo.com)

Fait à Kinshasa, le 2 novembre 2016.

Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA  
Coordonnateur National